

Novembre 2026. Réorganisation de la collecte des déchets

Extension de la collecte des emballages et papiers

en bacs jaunes à l'ensemble des habitants de la commune

- **Extension de la collecte des emballages et papiers en porte à porte (bacs jaunes à domicile)**

Une enquête de donation des bacs jaunes gratuits sera prochainement réalisée. Tous les foyers recevront un courrier pour les informer du lancement de cette enquête .

A l'issue de cette enquête les habitations retenues pour l'octroi d'un bac jaune effectueront la demande du bac dès le 1^{er} novembre sur le site d'agglomération.

Dès lors la collecte de ces bacs s'effectuera tous les 15 jours en alternance avec la collecte des ordures ménagères.

- **Points d'apports volontaires**

Les habitations ne pouvant recevoir de bac jaune disposeront d'un point d'apport.

Sur la commune de Tupin et Semons des travaux d'aménagement de plateformes existantes ou la création de nouvelles plateformes pour recevoir ces bacs jaunes seront réalisés d'ici fin octobre.

- ✓ Chemin de But de Mont
- ✓ Chemin de Gravisse (maison des associations)
- ✓ Le Brun (route de Boucharey)
- ✓ Chemin du Gauthier (croisement route de Boucharey)
- ✓ Chemin de Grange Berthière (croisement route de Boucharey)
- ✓ Chemin des Gravières

Retrouvez le kit complet d'informations et la foire aux questions sur le site internet de votre commune (tupinetsemons.fr)

Vous serez régulièrement informés des différentes étapes d'avancement du projet via les supports de communication de la commune et de l'agglomération.